



LYCEE DE GASCOGNE
Hôtellerie - Restauration - Tourisme
15 Rue François Rabelais - 33405 TALENCE Cedex
☎ 05.56.84.47.50 ✉ 05.56.84.47.51
📧 ce.0332192d@ac-bordeaux.fr

www.lyceedegascogne.fr/

Organisation d'un stage passerelle de la 2^{de} G vers 1^{ère} techno STHR (Sciences et Technologies de l'Hôtellerie Restauration)

Ce stage de mise à niveau au lycée se déroulera en trois phases :

- Phase 1: stage de 4 semaines de mise à niveau au lycée de Gascogne après les vacances de printemps.
- Phase 2: stage de 6 semaines en milieu professionnel
- Phase 3 : stage de 1 semaine « exploitation du stage en entreprise », au lycée de Gascogne.

Phase 1 : du mardi 3 au vendredi 6 avril ET du lundi 23 avril au vendredi 18 mai 2018, mise à niveau au Lycée de Gascogne

Contenu du stage.

L'horaire élève est de, au moins, de 125 h et permet de compenser la moitié du volume horaire de formation technologique initialement prévu en classe de seconde STHR (Sciences et Technologie de l'Hôtellerie Restauration).

Les disciplines couvertes lors de stage de mise à niveau sont, notamment :

- Atelier de Technologie pour deux champs: production culinaire, services (service en salle et hébergement).
- gestion.
- sciences (programme de 2G)
- LV1 (anglais) et LV2 (espagnol + allemand)

Profil des candidats.

Les candidats doivent manifester une motivation pour la filière sthr. Le niveau d'une filière technologique n'est pas celui d'un bac professionnel (= exigences d'un bac G). L'objectif est de former de **futurs managers** et non des ouvriers qualifiés.

Modalités d'inscription et d'organisation du stage.

Les candidats devront adresser au lycée de Gascogne :

- une lettre de candidature comportant leurs coordonnées et celles de leurs parents (tel portable) dans laquelle ils devront faire part de leur motivation.
- Les bulletins de 3^{ème} et de 2^{de} G.
- un avis sur la candidature établi par l'établissement d'origine
- tous documents susceptibles d'étayer la motivation (attestation de stage, ...)

Soit par mail ce.0332804u@ac-bordeaux.fr, soit par fax au 05 56 84 47 51.

Date butoir de réception des candidatures, bulletins et avis : **vendredi 23 mars 2018**

Les candidats seront convoqués au lycée de Gascogne, pour un entretien qui se déroulera le matin du **mercredi 28 mars 2018**

Immédiatement après l'entretien, en fin de matinée, nous ferons connaître à l'élève ainsi qu'à sa famille, l'admission en stage passerelle ou le refus. L'après midi sera consacré aux essayages des tenues et à la délivrance d'informations utiles.

En cas d'admission, une convention sera alors signée entre les deux établissements.

A la fin de la deuxième semaine (27/04)(=période d'essai), un bilan sera fait et permettra d'indiquer à la famille et au lycée d'origine si l'élève a les qualités requises pour poursuivre le stage et rejoindre la filière technologique Hôtellerie Restauration.

Durant ces deux premières semaines du stage passerelle (période d'essai), l'élève restera inscrit dans son établissement d'origine. A partir du lundi 30 avril 2018, l'élève sera inscrit au lycée de Gascogne. Cette inscription permettra au Lycée de Gascogne :

- de se prononcer sur le passage en 1^{ère} T (Conseil de classe du troisième trimestre)
- de signer une convention de stage en milieu professionnel (obligatoire pour l'obtention du diplôme de bac).

Phase 2 : stage en milieu professionnel (entreprise) du lundi 22 mai au vendredi 29 juin 2018

Phase 3 : exploitation du stage en entreprise, au Lycée de Gascogne le 2 et 3 juillet 2018

Les équipements. Les équipements (tenue et matériel) seront fournis par l'Association des Parents d'Elèves.

Trousseau	Malette couteaux gravée au nom Tenue cuisine (veste, pantalon, chaussures) Tenue de service (veste, pantalon ou jupe, chemise, cravate ou foulard) Carnet de bons, toques.....	Total : 440 € Faire 3 chèques : (146 €, 147 € et 147 €)
Si l'élève continue	Fin de la période d'essai (27/04/2018)	1 ^{er} chèque encaissé le 30 avril 2 ^{ème} chèque encaissé le 30 mai 3 ^{ème} chèque encaissé le 30 juin
Si l'élève arrête	Restitution complète de l'équipement (propre, intact, lavé et repassé)	Les 3 chèques sont rendus La somme de 50€ sera demandée pour le prêt du matériel pendant le stage.

L'internat : il sera possible de bénéficier de l'internat du lycée de Gascogne en fonction des places disponibles (Contact CPE 0556 84 43 45). Attribution en fonction du critère « éloignement ». *Coût pour les 5 semaines :* 186,20€ du lundi au vendredi, et 201,25€ du dimanche soir au vendredi. Demi pension 5 jours : 70,25€

Evaluations. Les élèves seront évalués durant leurs 2 stages (passerelle + professionnel). Le stage passerelle produira des notes en vue de l'édition d'un bulletin trimestriel.

Le PROVISEUR,



Michel SARRAZIN.



La journée **portes ouvertes se tiendra le samedi matin 3 mars 2018** (8h30 à 12h30)